



M **ACTUALITÉS** Merville

N° 71 - JANVIER 2002

Agenda du mois

LUNDI 31 DÉCEMBRE

- **Réveillon de la Saint-Sylvestre**
Organisé par le Comité des Fêtes à 20 heures

VENDREDI 4 JANVIER

- **Vœux de M. le Maire
et des associations** à 20 heures

SAMEDI 5 JANVIER

- **Loto du basket** à 21 heures

JEUDI 10 JANVIER

- **Assemblée générale du 3^e âge
et galette des rois** à 14 h 30

VENDREDI 11 JANVIER

- **Réunion du Conseil Municipal**
à 21 heures - Salle Mairie

SAMEDI 12 JANVIER

- **Loto de l'APEM** à 21 heures

DIMANCHE 13 JANVIER

- **Match de Basket**
- **Foot** à 18 h 30
Merville 2 / St-Jory ESE 2
- **Foot** à 20 h 30
Merville 1 / Labège Escalquens FC2

SAMEDI 19 JANVIER

- **Loto du Comité des Fêtes**
à 21 heures

DIMANCHE 20 JANVIER

- **Foot** à 20 h 30
Merville 1 / Plaisance

SAMEDI 26 JANVIER

- **Loto des trois sociétés**
à 21 heures

DIMANCHE 27 JANVIER

- **Match de Basket**
- **Foot** à 20 h 30
Merville 2 / Beaupuy FC 2

Editorial

Traditionnellement, la " trêve des confiseurs " est un moment privilégié pour jeter un regard derrière soi, pour mesurer le chemin parcouru, puis prendre son élan, concentrer son énergie pour avancer résolument dans la nouvelle année.

Cette fin d'année 2001 aura marqué durablement les esprits par des événements d'une gravité exceptionnelle, que ce soient les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis ou chez nous avec la terrible explosion d'AZF. Des mouvements de solidarité sont nés spontanément, ces actes de générosité sont réconfortants à l'heure où les égoïsmes l'emportent sur l'esprit collectif.

Le 1er janvier 2002 sera historique pour les 12 pays Européens qui, en choisissant l'Euro, font un grand pas dans l'espace communautaire. L'Euro, notre monnaie unique, sera un lien très fort pour nos pays, puisqu'elle constitue l'élément de langage commun, un étalon permettant de comparer nos valeurs économiques et surtout, mesurer et comparer nos différents systèmes de protection sociale, nous permettant un jour de créer un véritable espace social Européen.

2002 sera pour notre commune une année d'ouverture de nouveaux chantiers. Après les programmes d'urbanisation du village, le giratoire de la route d'Aussonne, la livraison des ateliers municipaux en 2001, la municipalité lance la phase de construction du programme d'extension du groupe scolaire et la construction de la nouvelle station d'épuration.

L'année 2002 sera pour tous les élus du canton de Grenade, une année de réflexion, de négociations et d'actions pour avancer vers plus d'intercommunalité préservant nos caractéristiques rurales. Ce travail permettra la construction de nouveaux espaces de solidarité intercommunale.

Une nouvelle fois, pour les fêtes de fin d'année, la municipalité a fait l'effort d'illuminer notre village, lumières artificielles, elles participent au bien-être de tous. Il est d'autres lumières, moins perceptibles, moins visibles, mais tout aussi indispensables, parce qu'elles entretiennent une flamme intérieure, parce qu'elles réchauffent l'âme. Il en est ainsi de la solidarité. A MERVILLE, elle est présente dans l'action quotidienne de la municipalité, nous tissons des liens, des passerelles pour que personne ne soit oublié. Et c'est particulièrement important en cette période de fêtes.

Bonne Année 2002

Votre Maire, Fernand BENTANAX

Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles	
SAMU	15
Centre anti-poisons	15
Pompiers	18
Police	17
Sapeur-Pompiers de Grenade	05 62 79 93 70
Gendarmerie de Grenade	05 62 79 93 70
Urgence/Dépannage GDF	05 61 35 98 32
Urgence/Dépannage EDF	08 10 33 31 31
LA POSTE	05 61 85 09 59
M. le Curé	05 61 82 61 35
Bibliothèque	
(Mme Marie-Pierre DUNAS)	05 62 13 41 12
Ecole maternelle	05 62 13 41 11
Ecole Primaire	05 62 13 41 10
Cantine	05 61 85 13 94
Crèche	05 61 85 19 89
MAIRIE de Merville	05 62 13 41 00
Du lundi au vendredi 9 h-12 h/14 h-18 h	
Le samedi 8 h-12 h	
Permanence Adjoint le week-end .	06 85 55 66 22
	05 62 41 00 18
Permanence Employé municipal ...	06 85 55 66 23
SIVU RIVAGE	
Service Emploi Merville.....	05 62 13 40 94
Service social	05 62 13 40 94
Police municipale	
(M. Lionel SANTACREU).....	05 62 13 41 17
Coordonnateur de la Vie Associative	
(M. Marc SOULA).....	05 62 13 41 19
Agent de Vie Quotidienne	
(Mme Céline BARIANTOS).....	05 62 13 41 19
Agent de Médiation Sociale	
(Mlle Pascale RAMPAZZO).....	06 68 87 59 15
Déchetterie de MERVILLE	05 62 13 41 08
Horaires d'ouverture :	
Fermé le lundi, le jeudi matin, le samedi après-midi et le dimanche	
Du mardi au mercredi : 8 h 00-12 h 00	
	13 h 30-17 h 30
Le jeudi : 13 h 30-17 h 30	
Le vendredi : 8 h 00-12 h 00 / 13 h 30-16 h 30	
Le samedi : 8 h 00-11 h 30	
Déchetterie de CORNEBARRIEU	05 61 85 89 73
HIVER (1er.10 / 14.04)	
Du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00	
sauf le jeudi (fermée)	
Les samedi et dimanche de 9 h 00 à 18 h 00	
ETE (15.04/30.09)	
Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30/de 13 h 30 à 19 h 00	
Les samedi et dimanche de 9 h 00 à 18 h 00	
Déchetterie de COLOMIERS	05 61 78 09 99
Mêmes horaires que ceux de la déchetterie de Cornebarrieu	
Sauf le mardi (fermée)	
Caisse d'Allocation Familiale	05 61 99 77 00
Assistante sociale Mme DIRAT	
• A Grenade, au Centre Médico Social	
1er, 2e et 3e Jeudi du mois.....	05 61 82 61 42
de 14 h 30 à 16 h 30	
• A Merville (Mairie)	
Le 4e Jeudi du mois	05 62 13 41 00
de 14 h 30 à 16 heures	
ADMR de Grenade	05 61 82 81 12
O.D.A.H. du SIVOM de Grenade	
M. BENOIT.....	05 62 27 51 50
SIVOM de Grenade	05 61 82 63 74
Allô SEMVAT	05 61 41 70 70
Courrier de la Garonne	05 62 72 37 23

Sommaire

Numéros utiles	Pages
Groupama	
Etat Civil	2
Conseil municipal	3
Ateliers municipaux	4
Conseil municipal des jeunes	
Foyer rural.....	5
C.C.A.S.....	6
Fête des aînés.....	7
Football / Top forme	8
A.C.C.A. / 3 ^e âge	9
Anciens combattants	
Tennis / Basket	10
Fanfare / Bibliothèque	11
Majorettes	
Vœux du maire	12

Carnet de deuil

L'Amicale et F.N.A.C.A. de Merville a ressenti une immense peine en apprenant le décès de Madame Anne-Marie SOUQUET. Elle était la fille de Jean et Jeanette BEDEL également la nièce de Léon BEDEL et de M. Pierre DESTARAC, porte-drapeaux, et tous fidèles adhérents. Nous renouvelons à M. SOUQUET, à ses enfants et à toutes ces familles, nos sincères condoléances, et nous les assurons de toute notre sympathie.

Le Bureau

*La commission
communication
est heureuse
de vous présenter
ses meilleurs vœux
pour l'année à venir*



Etat civil

Naissance

Lucie CENDREAU

née le 14.10.01

Mathias SZABO né le 27.10.01

Clara MAZEAU née le 12.11.01

Enzo CHRISTMANN

né le 21.11.01

Décès

Mme Elise CHAMAYOU veuve

DINTIHAC âgée de 80 ans ■

Julien, David, Noël BIDAULT devient la cinquième génération de la famille AUROUX, ancienne famille de Merville, né le 19 novembre 2001. Sincères félicitations à ses parents Christelle et Axel.

Caisse locale GROUPAMA

Madame Joëlle LUBAS vous informe, comme vous avez pu le constater, qu'elle n'assure plus son service de mandataire GROUPAMA depuis le 1er décembre 2001.

Elle remercie vivement toutes les personnes de la confiance qu'elles lui ont témoignée tout au long des années écoulées.

Compétence et efficacité vous seront garanties par notre nouvelle secrétaire mandataire Mme Chantal SOUM (Tél./Fax : 05 61 85 54 39). Elle sera attentive à vos demandes et toutes les questions pourront lui être posées, comme par le passé.

Le bureau de Grenade reste ouvert aux jours et heures habituels.

Le Président
M. Jacques GAILLAGUET

Conseil Municipal

Compte rendu de la réunion du 14 décembre 2001

1 - Droit de préemption de la commune

Le conseil municipal décide de faire valoir son droit de préemption sur toutes les zones U et NA du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de la commune. Toutes ventes immobilières sur les zones concernées seront soumises au conseil municipal en préalable à la vente.

2 - P.V.N.R. : Participation pour voies nouvelles et réseaux

En application de la loi S.R.U. (Solidarité Renouvellement Urbain), le conseil municipal instaure les principes d'une participation à tous les propriétaires riverains d'une voie nouvelle.

3 - Zone d'activité de la Patte d'Oie

1. Le conseil municipal approuve la procédure d'extension du périmètre de la zone d'activité ainsi que le dossier de réalisation et le programme d'équipement public.

2. Avenant au descriptif des marchés V.R.D. (Voies et Réseaux Divers)

Compte tenu de modifications d'ordre mineur dans la réalisation des voies communes, le conseil municipal adopte l'avenant présenté par M. le Maire pour 5 658 F soit 0,2 % du marché.

3. Modification du protocole de réalisation pour la résidence hôtelière. Le projet est modifié à 115 chambres au lieu de 117.

4. Le conseil municipal adopte le protocole de substitution de la société UCABAIL en lieu et place de la société UDJ 31.

4 - SDEHG : Syndicat d'Electrification de la Haute-Garonne.

L'ensemble des délibérations concerne le financement de travaux déjà réalisés.

1. Branchement de coffrets forains : église et bibliothèque.

Coût total : 60 761 FTTC /
Part communale : 7 681 F

2. Branchement électrique des ateliers municipaux.

Coût total : 71 713 FTTC /
Part communale : 9 065 F

3. Desserte Haute Tension et Basse Tension de la zone d'activité

Coût total : 607 220 FTTC /
Part communale : 153 510 F,
payé sur emprunt du SDEHG sur 12 ans.

4. Effacement des réseaux rue de la Brasserie / chemin des Mourlanes

Coût total : 688 654 FTTC /
Part communale 41 778 F,
payé sur emprunt du SDEHG sur 12 ans.

5. Effacement des réseaux rue de la Brasserie / rue des Alouettes

Coût total : 606 019 FTTC /
Part communale : 43 846 F,
payé sur emprunt du SDEHG sur 12 ans.

5 - Plan d'Exposition au Bruit dû à l'aéroport Toulouse/Blagnac

M. le Préfet soumet à l'examen du conseil municipal un projet d'arrêté définissant les zones de bruit de catégorie C superposable au P.O.S. jusqu'en 2010.

Le conseil municipal, considérant que les travaux très onéreux engagés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, devaient, par l'allongement des pistes, réduire considérablement les nuisances sonores sur notre commune, constate que les zones d'exposition au bruit présentées aujourd'hui aggravent les dispositions antérieures.

Par conséquent, le conseil municipal se prononce contre le Plan d'Exposition au Bruit (P.E.B.) qui a été présenté et demande à M. le Préfet d'engager de nouvelles études respectant mieux la tranquillité de l'environnement de l'aérodrome.

6 - Désignation d'un conseiller chargé des questions de défense.

Afin de renforcer les liens entre l'armée et un dispositif de défense citoyenne, M. le Préfet demande au conseil municipal de désigner un correspondant chargé de suivre les opérations de défense et de recensement. Mme Chantal KIENER est élue à l'unanimité.

7 - Primes Emploi-Jeunes

Le conseil municipal se prononce pour maintenir aux agents sous contrat emploi-jeune, le même régime indemnitaire qu'aux agents titulaires.

8 - Tableaux des effectifs

Le conseil municipal se prononce pour la création de 4 emplois d'agents d'entretien et d'un emploi d'agent administratif pour l'année 2002. Les crédits correspondants seront imputés au budget primitif 2002. Ces emplois permettront de consolider des agents sous statut d'emploi précaire.

9 - Garantie d'emprunts groupe ARCADE

Le conseil municipal accorde la garantie de la commune pour 1 076 727 F représentant 30 % des emprunts souscrits par le groupe H.L.M. ARCADE auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

10 - Produits irrécouvrables

A la demande de M. le Percepteur, le conseil municipal accepte d'inscrire en non-valeur la somme de 9 941, 80 F sur le budget assainissement.

11 - Décision modificative Budget commune.

Ajustement de 21 302,10 F pour équilibrer la ligne " Frais de personnel ".

12 - Décision modificative sur la zone d'activité

Diminution de crédits TVA de 533 F.

13 - Médecins du Monde

M. le Maire sollicite une aide d'urgence (Médicaments et nourriture) pour l'Afghanistan. Le conseil municipal vote une subvention exceptionnelle de 2 000 F.

14 - Autorisation d'ester en justice

Le conseil municipal donne tous pouvoirs à M. le Maire pour défendre la commune en justice dans l'affaire du permis de construire qui l'oppose à M. PERON. ■

Ateliers municipaux

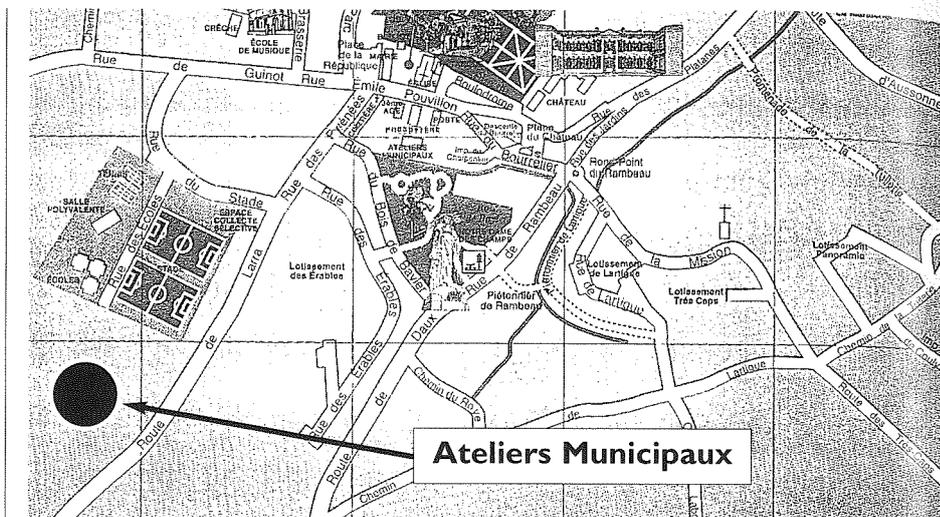
Les nouveaux ateliers municipaux bientôt livrés à leurs locataires !

Nous avons surpris ces derniers jours des mouvements de véhicules au logo de notre Mairie, chargés de matériels.

Après enquête ces véhicules conduits par nos employés municipaux commençaient à déménager leurs vieux ateliers du village vers ...

Nous les avons suivis et oh surprise ! Ils se dirigeaient vers des locaux supers neufs, à côté du groupe scolaire !

Voilà la bonne nouvelle pour l'année 2002.



HIER

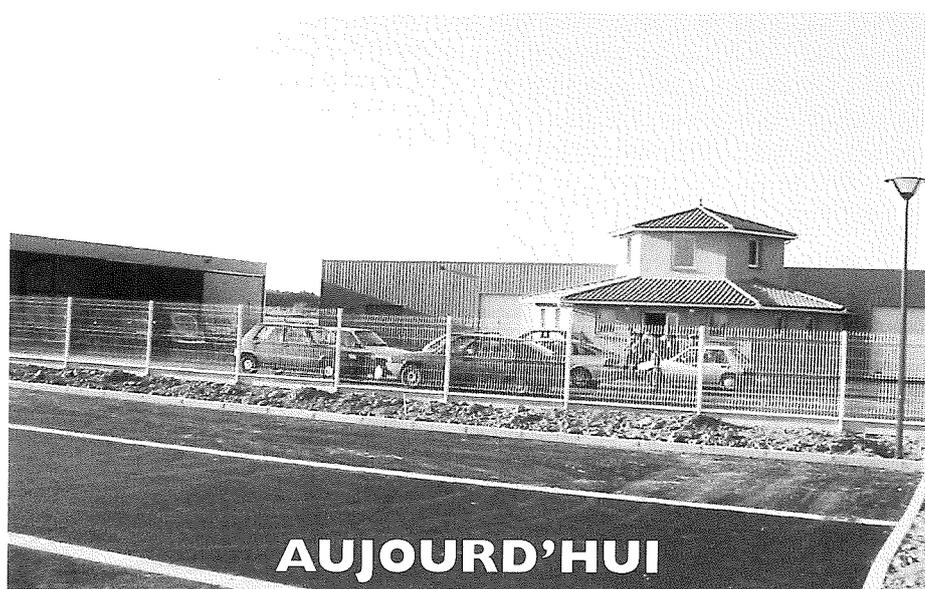
Enfin nos employés pourront travailler dans des conditions tout à fait correctes.

En plus des espaces pour stocker, ranger, réparer, réaliser, ils auront à leur disposition un espace de vie comprenant des bureaux, réfectoire, toilettes avec douches (nous vous informons que cela n'existait pas dans l'ancien local).

Ces ateliers ont été conçus en groupe intégré (commission aménagement, les **employés utilisateurs** et l'architecte).

Laissons nos employés municipaux des ateliers s'installer, nous leur demandons de "pendre la crémaillère" au plus tôt : nous serons là pour les féliciter et leur souhaiter bonne réussite.

Nota : nous soupçonnons que l'inauguration aura lieu avec des personnalités ! ■



AUJOURD'HUI



Conseil Municipal des jeunes

Le 23 novembre 2001, dans les locaux de la Mairie, ont eu lieu les élections de renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes.

Auparavant la campagne, comme pour les adultes, a soulevé les passions. Les anciens ont même organisé une " élections party " le 3 novembre pour expliquer leur rôle et les motiver !

En avant première, dans le numéro précédent de Merville Actualités nous vous avons donné la liste des élus :

Emilie BONNEFILLE
Pauline BONNEFILLE
Magali BONNET
Nathalie CAPELL
Sophie GENDRE
Anna MARQUIER
Cécile MASO
Céline MARTIN
Elodie PAILLON
Nicolas RHONE

Comme à chaque élection de Conseil Municipal, le lendemain à 11 heures a eu lieu dans la salle d'honneur de la Mairie l'investiture de ces lauréats. Monsieur le Maire assisté de son conseil Municipal appela ces jeunes à s'asseoir à la



table du Conseil ; ce fut un moment très émouvant.

Ensuite M. le Maire, au cours de son discours, expliqua les principes de citoyenneté dont ces nouveaux élus doivent se souvenir tout au long de leur mandat et même au-delà. Un tour de table nous permit de découvrir les projets de cette nouvelle équipe. Nous aurons l'occasion de vous faire découvrir au travers de ce journal l'avancement et la réalisation de leurs travaux.

Cette équipe fonctionnera donc, nous vous le rappelons, sous la responsabilité de la Commission Municipale DEMOCRATIE. Elle sera animée par Mlle Pascale

RAMPAZZO assistée d'un Comité de Pilotage. A ce sujet nous renouvelons encore une fois un appel à bonne volonté à des bénévoles motivés pour soutenir ces enfants lors de réunions de travail (environ 1 à 2 heures par mois). ■



ASSOCIATIONS

Foyer rural

Le Foyer Rural présente tous ses vœux de bonne et heureuse année à tous ses adhérents ainsi qu'à tous les Mervillois.

**Nouvelle année =
Nouvel atelier ...**

En effet, une activité de plus s'ouvre ce mois-ci au Foyer Rural :

" ACTIVITES MANUELLES "

Réservée aux enfants à partir de 5 / 6 ans, elle se déroulera le

Mercredi après-midi, dans la salle du Foyer Rural, au-dessus de la Bibliothèque.

Animé par une artiste peintre, cet atelier comprend de la peinture bien-sûr, du dessin, de la pâte à sel, etc... et diverses autres activités liées aux fêtes du calendrier (Pâques, carnaval, fête des mères, fête des pères ...).

Toutes les fournitures de base seront mises à la disposition des enfants par le Foyer Rural.

Alors n'hésitez pas à inscrire votre enfant, il reste encore quelques places !

Début des cours le :

mercredi 9 janvier 2002

Renseignements : 05-61-06-33-95

Infos :

Ateliers CIRQUE complets. ■

C.C.A.S.

Et si nous parlions du C.C.A.S. ?

Héritiers de la Révolution Française, les C.C.A.S. ont pour ancêtres les Bureaux de Bienfaisance créés par la loi du 7 Frimaire An V (25 novembre 1796) qui voulaient pour les plus démunis, l'égalité d'accès aux droits et au service public.

Ils se dénommèrent B.A.S., c'est-à-dire Bureaux d'Aide Sociale à partir du décret du 2 février 1953, pour devenir C.C.A.S., Centre Communal d'Action Sociale, par la loi du 6 janvier 1986...deux changements de nom, restant identiques dans leur vocation de service public et d'action sociale...deux siècles plus tard...rien de nouveau sous le soleil !

Présent dans chaque commune, le C.C.A.S. est un établissement public communal. Il possède la personnalité morale de droit public, ce qui signifie qu'il est juridiquement indépendant et autonome. Il dispose, en conséquence, de son propre budget. Il est géré par un conseil d'Administration, dont le nombre de membres est en rapport avec l'importance de la commune.

Composition du C.C.A.S. :

- le Maire, Président de droit,
- 7 conseillers municipaux,
- 1 membre U.D.A.F.,
- 6 personnes représentantes d'associations à vocation sociale,

toutes ces personnes sensibilisées à l'action sociale, solidaires des actions entreprises, attentives aux projets réalisés ou envisagés, animateurs permanents d'une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Le C.C.A.S. gère dans la plus grande clarté un budget composé de biens qui lui sont propres, de sub-

ventions de la commune et des organismes sociaux. Toute écriture est soumise à l'accord du Trésor Public.

Il travaille en réunions et également en commissions, ce qui assure un bon suivi des actions engagées. Outre la gestion proprement dite (budget du patrimoine, aide sociale légale) se greffent dans ses compétences : cas sociaux, personnes âgées, handicapés, petite enfance, insertion, local jeunes...etc.

Notre C.C.A.S. s'efforce d'ajouter des services apportant des facilités à nos concitoyens.

C'est ainsi que nous assumons ou participons :

- télé assistance
- portage de repas à domicile
- transport à la demande (besoins médicaux en particulier)
- portage de livres de bibliothèque...

et nous sommes à l'écoute de toute suggestion présentant un caractère social adapté à la commune.

Mervillois, nous avons la chance d'avoir un C.C.A.S. actif et bien structuré. En décembre, il est devenu omniprésent dans beaucoup de foyers puisqu'il a touché très personnellement 350 personnes invitées au repas des aînés.

Cette jolie fête, désormais bien ancrée dans la tradition, nous rend, chaque année, très heureux dans l'accueil de nos aînés, ceux qui par leur travail, leur fidélité au village, ont participé à l'essor de Merville.

Mais notre vocation est avant tout de répondre à des demandes de tous ordres, à préparer des dossiers, les transférer aux organismes compétents, à écouter avec bienveillance l'exposé de certains problèmes, plus spécialement d'ordres familiaux...

Et à ce sujet...

Si Merville a la chance de posséder un C.C.A.S. actif, il y en a une autre, celle de pouvoir disposer, à proximité, d'une structure efficace pour répondre à de multiples difficultés passagères ou durables...Il s'agit de l'A.D.M.R. (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural), association représentative au sein de notre conseil d'administration.

Ce sigle bien connu pour ses aides ménagères ne révèle pas tous les aspects sociaux qu'il présente et qu'il assure avec ses :

- auxiliaires de vie
- travailleuses familiales
- soins infirmiers à domicile (maintien des personnes âgées dans leur lieu de vie)
- garde à domicile...etc.

l'A.D.M.R. n'a nul besoin d'être valorisée, la qualité, la compétence, le suivi de ses services témoignent de son efficacité, de sa diligence et de son expérience. Par contre, il est très dommageable que ces services de proximité ne soient pas assez connus et que les utilisateurs potentiels les ignorent.

Aussi, membres du C.C.A.S., dans la connaissance des possibilités offertes, avons nous pour rôle, dans nos relations de travail, de voisinage, de oui-dire, d'apporter à ceux qui sont en difficulté, tous renseignements utiles pouvant les aider à résoudre leurs problèmes.

Faire-savoir - Faire-connaître*

"Mieux vaut allumer une lampe, que de maudire l'obscurité". ■

* Des brochures explicatives A.D.M.R. sont à votre disposition à la mairie.

Sur le vif

A la fête des aînés

Dimanche 16 décembre 2001. Quel froid, moins 10 °C, mais qu'importe, nous avons un rendez-vous, et quel rendez-vous !

187 couverts nous attendent dans une féerie aux couleurs de Noël, où le menu si joliment décoré, tel un pastel, est à lui seul un régal des yeux.

Accueil sympathique, plaisir des retrouvailles pour les plus anciens qui ne se rencontrent qu'à cette occasion, aussi c'est l'émotion qui nous parle au présent.

La seconde ligne des 65 ans nous apporte la joie de leur présence, ce que souligne Monsieur le Maire dans son accueil et ses propos chaleureux.

Un gentil cadeau-souvenir est remis à chacun des convives. Petites attentions au grand pouvoir qui nous réchauffent le cœur :

- ce joli réveil qui marquera nos heures tout en nous invitant aux voyages,
- la calculette en euros, si bienvenue, et qui, réduisant les chiffres, nous

fera croire que tout est moins cher...ou le contraire !

Déjà, le premier verre de punch a le goût de l'amitié...

Le repas se déroule, servi d'une main de maître par nos jeunes, dignes d'une brigade 4 étoiles. Le service est exemplaire, proche de chacun. Les mets sont de qualité, le Fronton joue les premiers crus millésimés, les amis sont nombreux et croisent ici le verre et la fourchette avec bonheur. L'ambiance musicale est à notre goût, dans la modération des décibels et les réminiscences qu'elle évoque au travers d'anciennes chansons, celles qui savaient nous parler d'amour !

Le dessert arrive, délicieusement allégé de tous ses péchés, bien qu'aujourd'hui, avec bonne conscience, nous ayons oublié tous les régimes.

Vient le moment du tirage du lot-surprise. Faites vos jeux, rien ne va plus, non, tout va bien, c'est Madame Bégué qui gagne le transat, et dans l'attente d'aller se prélasser sur les bords de la Save, elle en vérifie le

confort sous nos yeux et nos applaudissements.

Les chocolats circulent...les bouillons sautent encore...Quel dommage que l'heure tourne aussi vite. Le repas des aînés est une réussite d'année en année, et les " anciens " sont heureux d'entendre les " nouveaux " exprimer leur satisfaction.

Rien n'a manqué pour croquer ce bonheur en majuscules dans l'attente, prématurée certes, mais pleine d'espérance de nous retrouver tous ici l'an prochain.

Quant à notre C.C.A.S., saisissant l'occasion, nous le remercions vivement de tout son travail social, mais en particulier aujourd'hui, pour celui de nous avoir préparé cette bonne journée, de nous avoir reçus avec tant de gentillesse, de plaisir à nous faire plaisir.

Et puisqu'il aime les proverbes, nous lui dédions celui-ci, à l'image du travail dans la discrétion :

Le bavardage est l'écume de l'eau
L'action est une goutte d'or. ■



*Le samedi 15 décembre,
dans l'après-midi,
le père-noël est venu à Merville.
Après une séance de cinéma,
les enfants ont eu l'immense plaisir
de lui remettre leur lettre.
Nous souhaitons à ces enfants
que leurs souhaits soient exaucés.
L'après-midi, s'est terminé
par un délicieux goûter.*



Football Club Mervillois

Le mot du Président

Le samedi 8/12/2001 a eu lieu une réception au stade en l'honneur de nos jeunes de l'école de foot qui ont reçu trois jeux de maillots offerts par le très sympathique responsable de l'entreprise EUROVIA. Pour la deuxième année consécutive, la Mairie nous apporte son soutien dans la recherche de ces sponsors. Un grand merci à l'entreprise et à la Municipalité.

Nous avons également remercié quatre entreprises et artisans locaux qui ont participé à l'élaboration d'une affiche pour annoncer les rencontres du week-end : merci aux entreprises Béton TOFANELLO, garage DAMINATO, Algeco construction Daniel DA SILVA, et Philippe BEGUE charpente couverture.

Remerciement également ce jour-là à ROCHIS garage Renault, route de Toulouse, et à Rénov construction VILAR, route de Larra, qui nous ont offert des tee-shirts.

Un public nombreux, jeune et moins jeune, a participé à cette réception clôturée par un apéritif offert par la Mairie.

Je tiens également à remercier tous les autres sponsors qui nous ont aidés et nous aident tout au long de l'année, commerçants, artisans...

A l'occasion de cette nouvelle année, le président du F.C.M. et tout son bureau vous présentent leurs vœux de bonne et heureuse année à tous.

Je remercie et souhaite également une bonne et heureuse année à toutes les autres associations ainsi que tous mes vœux au bureau, éducateurs et joueurs du F.C.M.

Tous les joueurs ont profité de la trêve pour prendre un repos bien mérité.

Félicitations aux équipes de jeunes en entente avec AUSSONNE qui ont effectué un bon parcours et bien-sûr aux éducateurs.

L'Equipe Seniors 1 termine cette phase sur des résultats satisfaisants puisqu'elle se classe en milieu de tableau. L'Equipe Seniors 2, quant à elle, se trouve dans le peloton de tête... Bravo !

A tous, rendez-vous pour les prochaines rencontres sur le stade de Merville :

Le 13/01/2002 à 20 h 30	MERVILLE 1	contre LABEGE/ESCALQUENS FC2
Le 13/01/2002 à 18 h 30	MERVILLE 2	contre ST JORY ESE 2
Le 20/01/2002 à 20 h 30	MERVILLE 1	contre PLAISANCE
Le 27/01/2002 à 20 h 30	MERVILLE 2	contre BEAUPUY FC2
Le 03/02/2002 à 20 h 30	MERVILLE 1	contre EAUNES
Le 03/02/2002 à 18 h 30	MERVILLE 2	contre RANGUEIL FC2
Le 17/02/2002 à 20 h 30	MERVILLE 2	contre PECHBONNIEU
Le 03/03/2002 à 20 h 30	MERVILLE 1	contre JET 1
Le 03/03/2002 à 18 h 30	MERVILLE 2	contre FENOUILLET UA 3
Le 10/03/2002 à 20 h 30	MERVILLE 1	contre FROUZINS AC 2
Le 10/03/2002 à 18 h 30	MERVILLE 2	contre SEILH AS 2
Le 24/03/2002 à 20 h 30	MERVILLE 2	contre REVEL US 3
Le 07/04/2002 à 20 h 30	MERVILLE 1	contre BAZIEGE OC2
Le 14/04/2002 à 20 h 30	MERVILLE 2	contre JS PRADETTES 2
Le 21/04/2002 à 20 h 30	MERVILLE 1	contre CUGNAUX JS3
Le 28/04/2002 à 20 h 30	MERVILLE 2	contre GARDOUCH OC2

Venez nombreux soutenir les joueurs, le meilleur accueil vous sera réservé.

Si vous voulez passer de bonnes soirées tout en étant au chaud, n'oubliez pas, le 26 janvier, le 9 février et le 23 février à 21 heures à la salle polyvalente près du stade, les lotos des 3 sociétés (Foot - chasse - pétanque). De très beaux lotos vous attendent. Merci à tous pour votre présence. ■

Top Forme informe

Le samedi 1er décembre 2001, à la salle des fêtes de la mairie de Merville, s'est déroulée à 10 h 30 l'assemblée générale de Top Forme.

Le Président, M. André LEROY, a ouvert la séance et présenté le bilan moral et financier de l'année écoulée. Notre trésorière, Mme Martine DELPECH, nous ayant quittés après 4 ans passés parmi nous, c'est Mme Michèle RAYNAL qui reprendra sa fonction de trésorière et Mme Sandrine RICCO, celle de secrétaire.

Le nouveau Bureau se compose comme suit :

Président : André LEROY

Secrétaire : Sandrine RICCO

Trésorière : Michèle RAYNAL

Membres : Martine GUI, Sandrine RANINI, Véronique CHAPART, Michèle LEROY, Sophie LEROY, Michelle LARROUX, Gisèle DEYRIS, Francis DEYRIS.

Les cours sont animés par :

Sandrine RANINI pour les claquettes Enfants et Ados.

Véronique CHAPART pour le rock Enfants et Adultes.

Michèle LEROY pour la gym Adultes mixte.

Valérie FERRAU qui est actuellement en formation et qui viendra bientôt rejoindre les rangs.

TOP FORME compte actuellement 142 adhérents répartis comme suit :

Enfants (Rock-Jazz-Eveil-Gym) : 32

Adultes (Rock 44 - Claquettes 10) : 54

Adultes (Gym) : 56

Le Club se porte bien, le bilan financier laisse prévoir une bonne saison 2001-2002.

Nous remercions la municipalité pour son aide (en matériel) qu'elle nous apporte chaque année.

Vous êtes nombreux à nous avoir demandé des cours aux heures de repos (profession libérale, commerçants et tous ceux et celles qui ne peuvent se libérer le matin ou le soir).

Horaires possibles : 13 h-14 h lundi - mercredi - vendredi.

Pour tous renseignements pour cette tranche horaire, vous pouvez téléphoner au 05 61 85 02 18.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à tous pour l'année 2002. ■

A.C.C.A.

Sécurité

Le sanglier est-il dangereux ?

Il est dangereux principalement par sa présence sur les routes. Un sanglier c'est noir, cela peut peser 106 kg, il n'a aucune hésitation à traverser la chaussée même devant un flux de phares ininterrompu.

Il n'est malheureusement pas le seul, les Chevreuils peuvent bondir inopinément devant votre véhicule, et l'accident qui a coûté la vie à deux jeunes filles sur la CD2 au lieu-dit "FAUGADE" ne peut que nous appeler à la prudence par une vitesse raisonnable qui nous permettra quel que soit l'imprévu de rester maître de notre véhicule.

Notre article ne veut pas alarmer mais prévenir. Lieu des principaux accidents : Faugade / Valentine / La Dupine / Côte Rouge / Beillard / Beau Soleil / Côte du Roudier...

Pour ceux qui ne se rendent pas compte de ce qui peut bondir devant votre véhicule voici une photo d'un



animal prélevé sur notre commune par un jeune chasseur.

Les chasseurs ne sont pas là pour sécuriser les routes, mais ils essaient de réguler les populations afin de limiter les dégâts de toute nature causés par le gros gibier.



REPAS

de fin de saison

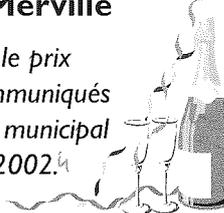
L'association est heureuse de vous inviter à participer au Banquet (ouvert à tous) qu'elle organise :

le dimanche 3 mars

à 12 heures

dans la Salle Polyvalente de Merville

Le menu et le prix vous seront communiqués dans le bulletin municipal de février 2002.



Programme départemental de plantation des haies brise-vent

Un programme de plantations de haies brise-vent, est actuellement subventionné par le Conseil Général de la Haute-Garonne.

Le public bénéficiaire est : le propriétaire-exploitant, le fermier et propriétaire (sous certaines conditions), les personnes publiques, communes ou leurs groupements cotisant annuellement à la M.S.A.

Le quota de plantation est de 100 mètres minimum à 1000 mètres maximum, largeur 1,5 mètre.

Travaux à la charge du bénéficiaire : travail du sol, plantation, entretien.

Aide du Conseil Général : Pose du film plastique, fourniture des plants, fourniture des collerettes et des manchons.

L'A.C.C.A. partenaire actif du programme reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

A l'aube de cette nouvelle année, l'Association Communale de Chasse Agréée présente ses meilleurs vœux pour 2002 à tous les habitants de Merville et à tous ses sociétaires.

Club du 3^e âge

Le club du 3^e âge fait son assemblée générale avec renouvellement du bureau :

Le jeudi 10 janvier 2002 à 14 h 30, salle du 3^e âge.

Ensuite, dégustation de la galette des rois.

Nous invitons gracieusement toutes celles et ceux qui voudront se joindre à nous. Bon Noël et tous nos vœux pour l'année 2002.

Le Bureau. ■

Majorettes Mervilloises

Chantal passe le flambeau

Samedi 17 novembre 2001, s'est déroulée salle de la Mairie, l'assemblée générale des majorettes.

Chantal KIENER et Michel MARTIN les coprésidents sortants, ouvrent la séance devant une assemblée venue nombreuse pour l'occasion.

Après la présentation du bilan moral et financier, les réponses aux questions diverses, nous passons au renouvellement du bureau. Pour la première année depuis sa création le tiers sortant ne se représentera pas, et, parmi les personnes quittant le bureau se trouvent les 2 présidents.

Michel MARTIN ne se représente pas pour raison personnelle.

Chantal KIENER, qui a créé les majorettes en 1994, ne peut pas garder sa place de présidente car depuis les élections municipales, elle occupe le poste de responsable des associations mervilloises. Dans un souci d'intégrité et de loyauté, elle ne veut pas cumuler les 2 postes. C'est avec regret que tout le monde accepte son départ car, depuis 7 ans Chantal a su, par son dynamisme, sa volonté

et sa gentillesse apporter à tout le groupe une envie de persévérer et maintenir une très bonne ambiance entre tous les membres bien que cela n'ait pas toujours été facile..

Chantal peut être fière du travail accompli durant ses 7 années de présidence car son but principal était, dès son arrivée, de motiver et d'intéresser les majorettes afin qu'un jour celles-ci puissent reprendre le flambeau. C'est avec un très grand plaisir que nous voyons arriver à la présidence Annouk, qui est chorégraphe au sein du groupe et Nelly qui est majorette depuis la création du groupe. Nous tenons tout particulièrement à féliciter Nelly qui va désormais être la plus jeune présidente d'association mervilloise.

Nous souhaitons bonne chance et beaucoup de réussite à ces 2 présidentes dans cette nouvelle expérience.

C'est sur quelques mots d'encouragement pour toute l'équipe que la séance est levée et que tout le monde se retrouve autour d'un pot de l'amitié.

Suite à la réunion du conseil d'administration, la composition du nouveau bureau pour la saison 2001-2002 se compose comme suit :

Co-président :

DESTIEU Annouk et
AUGUSTE Nelly

Vice président :

GAUGIRAN Cathy et
ARMAING Jean Luc

Secrétaire :

ARMAING Evelyne

Secrétaire adjointe :

THENEGAL Corinne

Trésorière :

LUDWIG Claudine

Trésorière adjointe :

PROSPER Bérangère

Membres actifs :

KIENER Chantal, PETITET Lydie,
DUFFOR Véronique, LAVERON
Fabienne, SIMION Monique,
GIRAUD Géraldine, MONCEY-
RON Candida

Chorégraphes :

DESTIEU Annouk, LUDWIG
Claudine, GAUGIRAN Cathy. ■

Vœux du maire et des associations

4 janvier à 20 heures - Salle Polyvalente

Une nouveauté cette année.

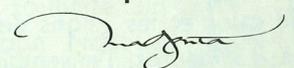
Les associations et la municipalité
ont décidé de vous présenter leurs vœux lors d'une soirée

**"Galette, champagne
et rythmes endiablés".**

*Nous espérons vous retrouver nombreux
comme chaque année.*

La commission communication
vous rappelle
qu'aucun article ne sera pris
en compte au delà du 15
de chaque mois
(sur disquette de préférence)

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville
**Conception graphique
et impression :**



MAGENTA
31840 Seilh - 05 61 59 09 09